



L'UNSA Groupe RATP sécurise et préserve les RTT acquis avant 2025



RTT écrités : Une injustice ! ... Une agression ! ... Du mépris !

Par une **décision unilatérale**, brutale et méprisante, la direction annonce qu'à partir du 1er janvier 2026, les jours de **RTT générés dans l'année et non pris** seront purement et simplement **PERDUS** s'ils ne sont pas utilisés avant le 31 mars de l'année suivante.

La responsable : la Direction de l'entreprise !

L'accumulation des RTT n'est pas du fait des salariés mais bien de la politique de la RATP ! Pendant des années, elle a imposé des charges de travail intenable, empêchant les salariés de poser leurs RTT.

Combien d'entre nous ont vu leurs demandes refusées au nom du "service", du "manque d'effectifs", ou des "besoins opérationnels" ? Combien d'autres, soucieux de réaliser correctement les missions qui leur sont confiées, doivent tout simplement renoncer à poser leurs jours...

Nous rappelons à la direction que l'absence de capacité donnée aux salariés de bien réaliser leur travail est réputée être l'un des premiers facteurs de risques psychosociaux.

La raison : une hypocrisie comptable !

Au lieu de reconnaître enfin l'implication et l'engagement sans faille de ses salariés, la Direction, sans le moindre scrupule, justifie sa décision par une prétendue nécessité de "maîtriser les coûts" d'une "dette de temps" qu'elle a elle-même sciemment générée et entretenue !

C'est une véritable escroquerie !



J'adhère à l'UNSA



L'UNSA Groupe RATP sauve les stocks et préserve les RTT antérieurement acquis!

Grâce à la bataille juridique menée par l'UNSA Groupe RATP lors de la première tentative de pillage de nos RTT, cette mesure n'est et ne sera pas rétroactive :

L'UNSA Groupe RATP a réussi à préserver le stock des RTT acquis avant le 31 décembre 2025



**À installer
immédiatement !**

